



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 06/12/2021

NOMINATION DE SANDRA REY À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DU DESIGN

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin et la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, ont nommé Sandra Rey présidente du Conseil National du Design (CNDes), sur proposition du bureau du conseil.

Née en 1990, Sandra Rey est diplômée de l'école de design Strate en 2013 et de l'INSEAD en 2018. Elle a fondé et préside l'agence de design Glowee (2019), spécialisée dans la création de lampes bioluminescentes.

Créé le 6 septembre 2021, le Conseil National du Design (CNDes) est une instance de concertation composée des différents acteurs de l'écosystème du design, qu'il s'agisse des designers, de leurs clients et leurs publics (entreprises, services publics), des écoles, des organismes de promotion design, mais également des représentants d'autres disciplines et de l'Etat.

Il leur offre un espace de dialogue et de concertation afin de mutualiser leurs pratiques, de mettre en commun leurs réflexions sur les dimensions sociétales, environnementales et économiques du design et sa contribution à la transformation de notre société et de nos modes de vie.

Le Conseil National du Design (CNDes) agira comme un comité professionnel de filière, chargé d'observer, d'étudier, de faire de la prospective et des propositions aux pouvoirs publics pour mettre en place une stratégie et une politique nationale du design. Celle-ci pourra notamment donner lieu à des actions de communication publique, à la mise en place de financements pour des appels à projets fléchés, ou encore à des événements structurants pour l'écosystème du design.

Tout en accompagnant la relance de l'industrie et le rayonnement culturel du design, le Conseil National du Design (CNDes) appuiera l'émergence des nouvelles formes de design : design de relation (entre les différentes formes de design), design de création, inclusion, design vecteur de développement durable. Toutes les commissions thématiques du CNDes seront pilotées par un acteur de l'écosystème, et solliciteront les personnes et les organismes compétents pour mener à bien leurs travaux.

Le Conseil National du Design (CNDes) remettra son rapport d'activité au Premier ministre, ainsi qu'aux ministres de la Culture et de l'Economie, des Finances et de la Relance – rapport qui sera rendu public.

Ministère de la Culture

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

Tel : 01 53 18 44 38
Mél : presse@industrie.gouv.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'organisation du Conseil National du Design (CNDes) repose sur une structure souple constituée de la présidence, du bureau et du secrétariat général, tous renouvelés tous les deux ans.

Le bureau 2021-2023 est constitué :

- Des organisations professionnelles avec l'Alliance France Design, l'Association design conseil et Designers interactifs ;
- Des acteurs de promotion et de diffusion du design avec l'APCI, la Cité du design, le musée des arts décoratifs et du design de Bordeaux et le VIA ;
- Des représentants de l'enseignement supérieur et recherche avec l'ENSCI-Les Ateliers, l'institut supérieur des arts de Toulouse et l'université Paris Descartes ;
- Des entreprises avec la MAIF et Technilum ;
- Des designers avec le département design de Saint-Gobain, Frog design, DA-Designers Associés et Label Famille.

Ministère de la Culture

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

Tel : 01 53 18 44 38
Mél : presse@industrie.gouv.fr